Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902563-20251215-DB202560-DE

COMMUNE DE SAINT-NIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 13

Date de convocation : 10 décembre 2025

Présents : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Fabrice LE BERRE, Gilles MOLAC, Baptiste DANION, Marie-Thérèse NÉDÉLEC,.

Excusés : Mme Monique BESCOU (pouvoir à F. LE BERRE), M. Jérôme KERSALÉ (pouvoir à B. DANION), M. Marc BALAYER (pouvoir à A. KERHASCOËT), M. Hervé GUILLOU (pouvoir à G. MOLAC).

Secrétaire de séance : Emmanuel CAPITAINE

DB2025-60

AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION DE PORTIONS DE CHEMINS ET À LEURS VENTES

Madame la Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 21/07/2025, une proposition a été faite aux administrés de la commune de déposer une demande de régularisation d'occupation du domaine public durant l'été. L'idée étant la suivante : regrouper les demandes dans une enquête publique unique pour réduire les frais associés.

Lorsque l'opération projetée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation du domaine routier, il y a lieu de mettre en œuvre une enquête publique avant la désaffectation du bien (article L.141-3 du code de la voirie routière).

Dans ce cadre, quatre demandes ont été déposées.

La première n'était pas recevable.

Les deux suivantes n'ont pas de nécessité de passage par une enquête publique. Elles font l'objet de deux autres délibérations distinctes.

La dernière est la suivante :

- Demandeur : Mme PHILIPPE
  Objet : Acquisition d'une portion du trottoir de la Rue de la Presqu'île jouxtant sa propriété sis 2 Rue de la Presqu'île cadastrée AB 111
  Localisation : sous la terrasse
  Superficie souhaitée : environ 16 m²

Aussi, pour permettre la suite de l'instruction de la demande, il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir une enquête publique sur les demandes reçues.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902563-20251215-DB202560-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de lancer une enquête publique groupée pour la vente de la portion de voirie suivantes : rue de la Presqu'île ;
- **AUTORISE** Mme la Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme à l'original
La Maire,

Annie KERHASCOËT

